

Avis de constitution

SOCIETE « LES ETABLISSEMENTS FELIX » en abrégé « ETS FELIX »

Siège BINGERVILLE ORIBAT CITE BNETD RUE  
PATRICK ABBE VILLA 10, Lot 19, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/02/2026, et enregistrés le 18/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES ETABLISSEMENTS FELIX » en  
abrégé « ETS FELIX »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET PARTICULIER EN TOUS  
PAYS ET NOTAMMENT EN COTE D'IVOIRE :

BTP – RENOVATION – FOURNITURE DE BUREAU -  
FORMATION.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE  
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE  
TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE  
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS  
SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS  
FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE  
SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS  
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,  
MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT  
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU  
POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE  
DEVELOPPEMENT

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE ORIBAT CITE BNETD RUE

PATRICK ABBE VILLA 10, Lot 19, Ilot 03

Dirigeant(s) M DIGBEU BOLAKE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-03005 du 02/03/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16226/GTCA/RC/2026 du 02/03/2026

